

Soutien – Soutien à la population et à l'emploi

Le Plan d'action de l'Ontario pour la protection, le soutien et la relance prévoit 13,5 milliards de dollars pour soutenir la population et l'emploi durant la COVID-19

La COVID-19 a compliqué la vie quotidienne des particuliers, des familles et des employeurs. Comme il avait été annoncé au mois d'août dans le *Plan d'action de l'Ontario contre la COVID-19*, la province a débloqué 11 milliards de dollars en soutien direct à la population et à l'emploi. L'aide totale du gouvernement à la population et aux employeurs atteint maintenant 13,5 milliards de dollars afin de veiller à ce que ceux et celles qui en ont le plus besoin puissent passer à travers la deuxième vague de la COVID-19 et faire face aux lendemains de la pandémie. La province a également fourni environ 11,3 milliards de dollars pour soutenir les liquidités, par exemple, en accordant une période de six mois sans intérêt ni pénalité pour effectuer les versements dans le cadre de la majorité des programmes fiscaux administrés par la province.

Épauler les élèves et les parents

La COVID-19 a perturbé le cheminement scolaire pour les élèves de même que pour les parents, ceux-ci devant concilier leurs nombreuses responsabilités tandis que leurs enfants s'adaptent à de nouvelles façons d'apprendre. Le gouvernement soutient les élèves et les parents grâce aux mesures suivantes :

- Verser, une fois de plus, des paiements ponctuels directement aux parents qui doivent peut-être assumer des coûts supplémentaires, que ce soit pour de la technologie, des services de garde ou des activités pour les enfants et les jeunes durant la COVID-19. Par le biais de l'Initiative de soutien aux apprenants, les parents admissibles recevraient 200 \$ par enfant de 0 à 12 ans, et 250 \$ pour les enfants et les jeunes de 13 à 21 ans ou moins ayant des besoins particuliers. Cela signifie qu'une famille de trois jeunes enfants, dont un ayant des besoins particuliers, recevrait 1 300 \$ en 2020 pour l'aider à couvrir les coûts liés aux fournitures scolaires et à la technologie éducative.
- Faire figure de chef de file au pays en matière de financement des écoles en temps de COVID-19 en octroyant aux conseils scolaires 1,3 milliard de dollars en ressources, auxquels s'ajoutent 381 millions de dollars provenant du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire du gouvernement fédéral.
- Fournir aux élèves et au personnel enseignant de nouveaux outils d'apprentissage pour les aider durant la COVID-19 en investissant 7 millions de dollars sur trois ans pour collaborer avec TVO et le Groupe Média TFO afin de concevoir du nouveau contenu en ligne pour le palier élémentaire. Le contenu en ligne couvrira l'ensemble du curriculum et favorisera la flexibilité entre l'apprentissage en personne et à distance, en commençant par quatre matières : langue, mathématiques, sciences et études sociales.
- Procéder à des investissements substantiels de 13 milliards de dollars en subventions d'immobilisations sur 10 ans pour construire de nouvelles écoles et rénover des écoles existantes partout en Ontario afin de veiller à ce que les élèves disposent de milieux d'apprentissage sûrs et modernes dans lesquels ils pourront apprendre et s'épanouir.

Plus de mesures de soutien pour la population

Pour s'attaquer aux difficultés accrues liées à la COVID, le gouvernement de l'Ontario procède à des investissements ciblés afin de soutenir les personnes âgées, les personnes handicapées, les jeunes, les organismes sans but lucratif, les particuliers et les familles. Voici quelques-unes de ces initiatives :

- Proposer le nouveau crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile pour l'année d'imposition 2021 – crédit de 25 % sur les rénovations admissibles jusqu'à un maximum de 10 000 \$ – afin d'aider les aînés à demeurer chez eux plus longtemps en améliorant la sécurité et l'accessibilité de leur domicile. Les personnes âgées seraient admissibles, quels que soient leurs revenus et peu importe si elles ont des impôts à payer en 2021. Les membres de la famille chez qui vivent des aînés seraient aussi admissibles.
- Maintenir le Programme ontarien de soutien communautaire, qui représente un investissement total de 16 millions de dollars sur deux ans, afin que les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes qui s'isolent en raison d'affections sous-jacentes aient accès à des repas, à des médicaments et à d'autres services essentiels pendant qu'elles restent à la maison. Depuis avril 2020, plus de 230 000 repas et produits essentiels ont été livrés à des personnes vulnérables grâce au programme.
- Investir, à compter de 2020-2021, 60 millions de dollars additionnels sur trois ans dans le Plan d'action pour les jeunes noirs, ce qui double son financement de base pour permettre d'élargir le programme actuel et créer un nouveau volet d'autonomisation économique qui aidera les jeunes noirs.
- Injecter 100 millions de dollars sur deux ans dans le Fonds pour le développement des collectivités afin de soutenir les organisations touristiques, culturelles et sportives communautaires qui éprouvent d'importantes difficultés financières en raison de la pandémie.
- Mettre sur pied le Fonds de secours pour les organismes francophones sans but lucratif suite à la COVID-19 pour aider ces organismes à assumer leurs coûts de fonctionnement, notamment pour prévenir les fermetures ainsi que retenir et recruter du personnel bilingue compétent

Soutenir les créateurs d'emplois

L'économie ontarienne repose sur les petites entreprises et sur celles qui sont situées sur des artères commerciales. Ces entreprises assurent la prospérité des collectivités, soutiennent les chaînes d'approvisionnement et établissent des liens entre les économies régionales. Nombre d'entre elles deviennent une de ces entreprises novatrices qui font la réputation de l'Ontario dans le monde entier. C'est pourquoi leur relance est si essentielle à la reprise en Ontario, et la raison pour laquelle le gouvernement soutient les employeurs et protège les emplois en déployant les mesures suivantes :

- S'engager à verser jusqu'à 300 millions de dollars aux entreprises admissibles situées dans les régions soumises aux restrictions de l'étape 2 modifiée ou dans celles qui seront classées à « contrôler » ou à « confiner », pour les aider à payer les coûts associés aux impôts fonciers et aux factures d'énergie.
- Investir 60 millions de dollars par le biais de subventions ponctuelles pouvant atteindre 1 000 \$ pour les petites entreprises admissibles des rues commerçantes – dans les secteurs du commerce de détail, de l'alimentation, de l'hébergement et d'autres services comptant moins de 10 employés – pour les aider à compenser les coûts imprévus de l'équipement de protection individuelle.

- Aider les petites entreprises locataires qui continuent d’avoir besoin de soutien en proposant de prolonger davantage l’interdiction temporaire des expulsions pour les locataires commerciaux qui auraient été admissibles à l’Aide d’urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) destinée aux petites entreprises.
- Soutenir les communautés autochtones et les municipalités du Nord en réitérant l’engagement à partager les revenus tirés des ressources naturelles, notamment en examinant les possibilités de partager les revenus provenant de l’exploitation des agrégats, de la foresterie et des mines avec plus de partenaires autochtones et de municipalités du Nord.
- Verser un montant pouvant aller jusqu’à 10 millions de dollars pour aider les petites et moyennes entreprises autochtones qui ont un manque à gagner et des difficultés hors du commun dans le contexte de la COVID-19.
- Bonifier le Fonds de soutien à la population et à l’emploi de 1,8 milliard de dollars au cours des deux prochains exercices, soit en 2021-2022 et 2022-2023, afin de rester attentifs aux besoins émergents et de continuer à offrir des mesures de soutien à la population ontarienne.

En tenant compte des mesures d’urgence et à long terme mises de l’avant dans le pilier Relance du budget de l’Ontario de 2020, le gouvernement s’est doté d’un plan solide pour soutenir les créateurs d’emplois de l’Ontario.